2020 - N°69

Traçabilité informatisée des implants d'ostéosynthèse non stériles : s'adapter pour utiliser le logiciel métier des dispositifs médicaux implantables

L. Veremme[a], C. Poulat[a], E. Pont[a], K Garcia[a*]
[a] Service pharmaceutique, Groupement Hospitalier Pierre Oudot, Bourgoin-Jallieu
*kgarcia@ghnd.fr

Mots-clés : traçabilité ; ostéosynthèse ; renouvellement

Introduction - Objectifs

Dans notre centre hospitalier, les implants d'ostéosynthèse sont tracés qu'ils soient stériles ou non. Si notre logiciel est adapté à la traçabilité des implants stériles au bloc opératoire, la création d'outils annexes était nécessaire pour assurer celle des DMI non stériles (DMINS).

À la différence des DMI stériles pour lesquels la traçabilité est réalisée par scannage d'une étiquette avec n° unique de traçabilité, celle des implants non stériles nécessite d'être enregistrée à partir de leurs références fournisseurs. Il faut donc mettre à disposition du personnel du bloc les références utilisées et uniformiser les étapes de traçabilité informatique, tout en veillant à ce qu'elle ne soit pas trop contraignante.

Matériels et méthodes

Recensement des implants non stériles

- Les références sont triées et organisées par type d'intervention et par gamme.

Conversion des références en code-barres

- Les code-barres permettent d'éviter la saisie manuelle qui est une source majeure de dysfonctionnement.

Implémentation dans la base de données informatique

- Un numéro de traçabilité unique est créé pour chaque implant non stérile.

Création du catalogue de DMINS

- La disposition des implants dans les boîtes de stérilisation a été reproduite au maximum afin de faciliter la traçabilité.

Phase test

- La traçabilité informatique a été effectuée et améliorée par le personnel de la pharmacie.

Mise en place au bloc opératoire

- Les infirmiers de bloc opératoire ont été formés à ces nouveaux outils.

Résultats

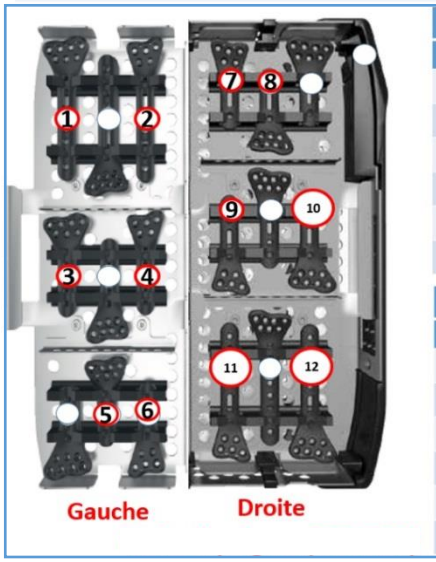

Plaque palmaire gauche (Ref Copilote : 002721)

N°	Type	Ref fournisseur	Code-barres
1	Longue standard	54-25377	
2	Longue étroite	54-25375	
3	Courte standard	54-25376	
4	Courte étroite	54-25374	
5	Extra courte intermédiaire	54-25673	
6	Extra courte étroite	54-25573	

Plaque palmaire droite (Ref Copilote : 002721)

N°	Type	Ref fournisseur	Code-barres
7	Extra courte étroite	54-25583	
8	Extra courte intermédiaire	54-25683	
9	Courte étroite	54-25384	
10	Courte standard	54-25386	
11	Longue étroite	54-25385	
12	Longue standard	54-25387	

Plaques de poignet traçables à partir du classeur de traçabilité

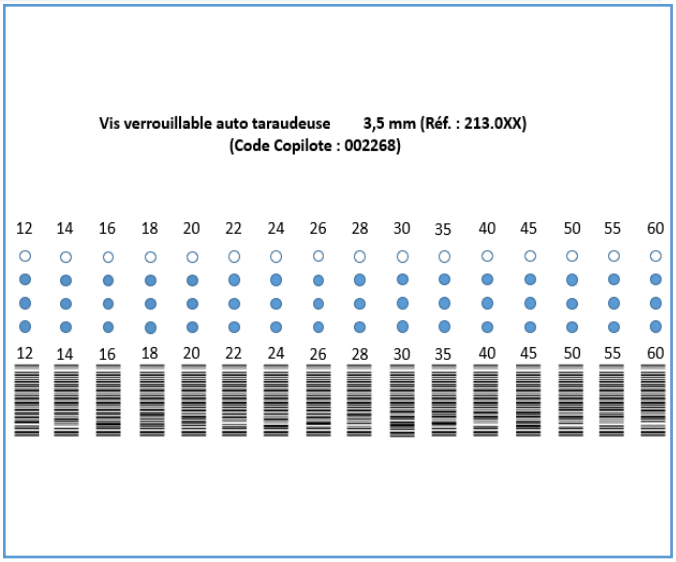

Vis auto taraudeuses traçables à partir du classeur de traçabilité

Lors de la conception du catalogue de DMINS, 592 références ont été recensées, converties en code-barres et implémentées dans notre base de données informatique. Ces références concernent aussi bien des implants en achats que des dépôts. La phase test a duré 52 jours.

En 6 mois d'exploitation (du 02/09/19 au 02/03/20), 520 implants non stériles ont été tracés informatiquement chez 111 patients.

Discussion - Conclusion

Le déploiement de ces code-barres et du catalogue permet de rendre les données de traçabilité des DMINS plus fiables, qui, si elles restent non obligatoires, permettent de renforcer la matériovigilance et le suivi des patients ayant bénéficié d'ostéosynthèse. Il y a également un gain de temps pour les équipes du bloc qui n'ont plus à retranscrire toutes les références et dénominations des DMINS.